

## CCN DU NEGOCE DE L'AMEUBLEMENT

### Avenant 1 a l'accord relatif à la reconversion ou la promotion par alternance (PRO-A)

Les partenaires sociaux rappellent que le dispositif Pro-A permet aux salariés de changer de métier ou de profession, ou de bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle par des actions de formation ou par des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Il encourage la mobilité interne par la formation, pour des métiers concernés par de fortes mutations de l'activité et pour des salariés confrontés à un risque d'obsolescence des compétences.

Afin que ce dispositif puisse perdurer de manière efficace, sur recommandations de la CPNEFP de la branche, les partenaires sociaux ont décidé d'actualiser ce dispositif au regard de son utilisation et des évolutions d'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, notamment dans les dispositions des articles 3 et 4 de l'accord relatif à la reconversion ou la promotion par l'alternance (ProA) du 02/10/2019.

#### Article 1–Mise à jour des actions de formation

A l'article 3 de l'accord relatif à la reconversion ou la promotion par l'alternance (ProA) du 02/10/2019, il est inséré après le second alinéa, un 3<sup>ème</sup> alinéa rédigé comme suit :

« Les partenaires signataires décident que le dispositif peut être prolongé jusqu'à vingt-quatre mois pour :

- Les personnes qui visent une des certifications professionnelles - diplôme d'état, titre professionnel, titre à finalité professionnelle, CQP – listées à l'article 2 du présent avenant,
- Lorsque la nature de la qualification l'exige,
- Pour les personnes bénéficiant d'un Contrat Unique d'Insertion,
- Pour les personnes reconnues travailleur handicapé. »

Et conformément aux dispositions de ce même article 3 de l'accord relatif à la reconversion ou la promotion par l'alternance (ProA) du 02/10/2019, relatives à la durée des actions de formation, les partenaires signataires décident de porter le maximum au-delà de 25% pour les bénéficiaires suivants :

- Les jeunes de 16 à 25 ans n'ayant pas validé un second cycle de l'enseignement secondaire et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel,
- Les personnes qui visent une des certifications professionnelles - diplôme d'état, titre professionnel, titre à finalité professionnelle, CQP – listées à l'article 2 du présent avenant,
- Lorsque la nature de la qualification l'exige,
- Pour les personnes bénéficiant d'un Contrat Unique d'Insertion,
- Pour les personnes reconnues travailleur handicapé.

## Article 2–Mise à jour de la liste des certifications professionnelles éligibles à la Pro-A

La liste des certifications figurant à l'article 4 de l'accord relatif à la reconversion ou la promotion par l'alternance (ProA) du 02/10/2019 est remplacée par la suivante à date d'extension du présent avenant :

Métiers	Fiche RNCP	Titre de la Certification
Vente en magasin	34947	CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE
	<u>32208</u>	BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL
	<u>13620</u>	TITRE PROFESSIONNEL VENDEUR(SE)-CONSEIL EN MAGASIN
	35233	TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT MANGER D'UNITE MARCHANDE
	<u>2927</u>	DUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION
	<u>34031</u>	BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL
	<u>34030</u>	BTS NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT
	<u>4617</u>	BTS TECHNICO-COMMERCIAL
	<u>32291</u>	TITRE PROFESSIONNELLE MANAGER D'UNITE MARCHANDE
	35663	TITRE GESTIONNAIRE ADMINISTRATION DES VENTES
	17791	TP - Employé administratif et d'accueil
	32049	BAC PRO - Métiers de l'accueil
	32447	CQP Employé de commerce
	<u>30060</u>	LICENCE PRO E-COMMERCE ET MARKETING NUMERIQUE
Management /responsable de magasin	<u>29740</u>	LICENCE PRO COMMERCE ET DISTRIBUTION
	30086	LICENCE PRO MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS
	35754	TITRE RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DE L'UNITE COMMERCIALE
	<u>18000</u>	TITRE RESPONSABLE MARKETING ET COMMERCIAL
	<u>13596</u>	TITRE RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL
	<u>34558</u>	TITRE MANAGER DE RAYON
Vente technique	<u>28092</u>	TITRE VENDEUR-AGENCEUR DE CUISINES ET SALLES DE BAINS
	<u>32074</u>	CQP CONCEPTEUR/VENDEUR DE CUISINES ET AMENAGEMENT INTERIEUR
	<u>32076</u>	CQP INSTALLATEUR DE CUISINES ET AMENAGEMENT INTERIEUR
	<u>32075</u>	CQP CHEF DES VENTES EN MAGASIN DE CUISINES ET AMENAGEMENT INTERIEUR
	<u>317</u>	TITRE SOLIER MOQUETTISTE
	<u>1133</u>	MENTION COMPLEMENTAIRE PARQUETEUR
	34700	Titre solier moquettiste
Logistique	<u>5377</u>	CAP CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES
	<u>1120</u>	BAC PRO LOGISTIQUE
	<u>22689</u>	CAP OPERATEUR/OPERATRICE LOGISTIQUE
	<u>7387</u>	BEP LOGISTIQUE ET TRANSPORT
	<u>1852</u>	TITRE PROFESSIONNEL AGENT MAGASINIER
	35144	RNCP Opérateur logistique polyvalent
	<u>29992</u>	LICENCE PRO MANAGEMENT DES PROCESSUS LOGISTIQUES
	<u>34198</u>	TITRE RESPONSABLE EN LOGISTIQUE
	<u>23939</u>	TITRE RESPONSABLE LOGISTIQUE
	35869	TITRE RESPONSABLE OPERATIONNEL DE LA CHAINE LOGISTIQUE
	<u>29989</u>	LICENCE PRO LOGISTIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION
	<u>29988</u>	LICENCE PRO LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX
	35896	TITRE RESPONSABLE DES OPERATIONS LOGISTIQUES
	<u>2462</u>	DUT GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT
<u>1901</u>	TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN SUPERIEUR/TECHNICIENNE SUPERIEURE EN METHODES ET EXPLOITATION LOGISTIQUE	

	<u>1899</u>	TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN(NE) EN LOGISTIQUE D'ENTREPOSAGE
	<u>12798</u>	BTS TRANSPORT ET PRESTATIONS LOGISTIQUES
<b>Numérique (UxDesigner/D ATA)</b>	<u>29971</u>	LICENCE PRO METIERS DU NUMERIQUE : CONCEPTION REDACTION ET REALISATION WEB (FICHE NATIONALE)
	<u>31185</u>	TITRE CONCEPTEUR DESIGNER GRAPHIQUE
	<u>29969</u>	LICENCE PRO METIERS DU DECISIONNEL ET DE LA STATISTIQUE (FICHE NATIONALE)
<b>Merchandising</b>	<u>23872</u>	TITRE DECORATEUR MERCHANDISER
	<u>34790</u>	TITRE RESPONSABLE VISUEL MERCHANDISER
<b>Technique</b>	32235	BP peintre applicateur de revêtements
	35196	CAP peintre applicateur de revêtements
	35505	TP peintre applicateur de revêtements
	319	TP peintre en bâtiment
	34924	BM peintre en bâtiment
	25449	TP peintre en finitions
	31216	BP carreleur mosaïste
	35509	TP carreleur
	35380	CAP carreleur mosaïste
	29855	TP - Menuisier poseur-installateur
	473	CAP - Menuisier Installateur
35974	CAP - Menuisier installateur	

### **Article 3 – Entreprises de moins de 50 salariés**

Compte tenu de l'objet du présent avenant, il ne comporte pas de dispositions spécifiques aux entreprises de moins de 50 salariés.

### **Article 7 – Durée et entrée en vigueur**

Le présent avenant est conclu pour une durée indéterminée. Sous réserve du droit d'opposition prévu par l'article L. 2232-6 du Code du travail, il prendra effet à compter de son extension à intervenir dans les meilleurs délais.

### **Article 8 – Publicité et formalités de dépôt**

Le texte du présent avenant a été notifié à l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans le champ d'application. Il est établi en suffisamment d'exemplaires pour qu'un original soit remis à chaque organisation signataire, et que les formalités de dépôt prévues aux articles D.2231-2 et suivants du code du travail puissent être effectuées par la partie la plus diligente.

### **Article 9 – Révision et dénonciation**

Les organisations représentatives signataires de l'accord, ou ayant adhéré à l'accord, peuvent demander à tout moment sa révision dans les conditions définies à l'article L. 2261-7 du code du travail.

L'accord peut être dénoncé à tout moment par les organisations signataires avec un préavis de trois mois dans les conditions prévues par L. 2261-9 du code du travail.

Fait à Paris, le 17 février 2022

## **SIGNATURES**

**Entre :**

**- La Fédération française du Négoce de l'Ameublement et de l'Equipement de la Maison (FNAEM) - 133, rue de la Roquette – 75011 PARIS**

D'une part,Et

**- La Fédération des Services C.F.D.T. - Tour Essor – 14, rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX**

**- La Fédération Nationale de l'encadrement, du Commerce et des Services C.F.E-C.G.C.- 9, rue de Rocroy – 75010 PARIS CEDEX**

**- La Fédération Commerces, Services et Forces de Vente CSFV/CFTC - 34, Quai de la Loire – 75019 PARIS**

**- La Fédération des commerces & Services UNSA - 21, rue Jules Ferry - 93177 BAGNOLET CEDEX**

**D'autre part,**